



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412

Courriel : info@cantonderoxton.qc.ca

Extrait du procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton tenue le 1^{er} août 2017.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Gilles Ducharme
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beaugard

Est également présente, Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

139-08-2017

12.3 Entente loisirs avec la Ville de Granby – Renouvellement de l'entente

CONSIDÉRANT QUE l'entente loisirs avec la Ville de Granby venait à échéance le 31 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE le non-renouvellement de l'entente impliquait la perte d'un accès à des services de loisirs qui ne sont pas offerts sur le territoire de la municipalité et dans la MRC d'Acton;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente loisirs avec la Ville de Granby pour les cinq prochaines années.

Que cette résolution est valide seulement si les citoyens auront la possibilité de s'inscrire aux activités offertes à l'automne 2017.

Qu'à partir de maintenant les preuves de résidence seront émises aux citoyens selon les conditions suivantes :

- Les preuves de résidence seront valides pour une durée d'un an à partir de la date d'émission du document;
- Le citoyen qui demandera une preuve de résidence devra défrayer les coûts relatifs à l'émission de celle-ci au moment de la délivrance du document. Le coût sera fixé selon le tarif prévu à l'entente loisirs avec la Ville de Granby pour l'année visée.

QUE le remboursement de 35 \$ offert aux citoyens qui présentaient une preuve d'inscription aux cours offerts par la Ville de Granby est aboli;

Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires au renouvellement de l'entente loisirs.

Adoptée

Copie certifiée conforme
Donnée à Roxton Falls
Ce 3 août 2017

Caroline Choquette
Directrice générale
et secrétaire-trésorière